

## ÉLECTIONS MUNICIPALES 2025

### AVIS D'ÉLECTION

**AVIS PUBLIC** est, par la présente, donné aux électeurs de la Ville de Saint-Hyacinthe par Me Isabelle Leroux, présidente d'élection, que :

1. Les postes suivants sont ouverts aux candidatures : le poste de maire ainsi que les postes de conseiller pour les dix (10) districts électoraux de la Ville de Saint-Hyacinthe, à savoir :
  - district Sainte-Rosalie (#1)
  - district Yamaska (#2)
  - district Saint-Joseph (#3)
  - district La Providence (#4)
  - district Douville Sud (#5)
  - district Saint-Thomas-d'Aquin (#6)
  - district Saint-Sacrement-Sacré-Cœur (#7)
  - district Bois-Joli (#8)
  - district Douville Nord-Notre-Dame (#9)
  - district Cascades (#10)
2. Toute déclaration de candidature à l'un ou l'autre des postes ouverts devra être produite au bureau de la présidente d'élection, du 19 septembre au 3 octobre 2025, selon l'horaire suivant :
  - du lundi au jeudi, de 8 h 30 à midi et de 13 heures à 16 h 30;
  - le vendredi, de 8 h 30 à 13 heures;
  - le vendredi 3 octobre 2025, de 9 heures à 16 h 30, de façon continue.
3. Si plus d'un candidat pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau qui vous sera assigné, aux dates et heures suivantes :
  - jour du scrutin : **dimanche 2 novembre 2025, de 10 h à 20 h**
  - jour du vote par anticipation : **dimanche 26 octobre 2025, de 12 h à 20 h.**
  - jour du vote au bureau de la présidente d'élection : **vendredi 24 octobre, de 13 h à 20 h**

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au 18 octobre 2025 à votre présidente d'élection de voter à votre chambre située dans un établissement de santé admissible<sup>1</sup> ou à votre domicile. Il en va de même pour votre proche aidant s'il est inscrit à la même section de vote.

4. Me Marie-Pier Côté a été nommée pour agir à titre de secrétaire d'élection.
5. Vous pouvez joindre la présidente d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone suivants :

Hôtel de ville de Saint-Hyacinthe  
700, avenue de l'Hôtel-de-Ville  
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5B2  
Tél. : 450 778-8300, poste 7777

[election2025@st-hyacinthe.ca](mailto:election2025@st-hyacinthe.ca)

Donné à Saint-Hyacinthe, le 9 septembre 2025

LA PRÉSIDENTE D'ÉLECTION,



Me Isabelle Leroux

<sup>1</sup> Les établissements de santé admissibles sont les centres hospitaliers, les CHSLD, les centres de réadaptation et les résidences privées pour aînés inscrites au registre constitué en vertu de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*.